

Eglises réformées Berne - Jura - Soleure  
Chancellerie, Service de la communication  
Altenbergstrasse 66, case postale 511  
3000 Berne 25  
tél. 031 340 24 24  
courriel: kommunikation@refbejuso.ch  
internet: www.refbejuso.ch



Reformierte Kirchen  
Bern-Jura-Solothurn  
Eglises réformées  
Berne-Jura-Soleure

---

## Circulaire n<sup>o</sup> 5/6 2014

du Conseil synodal à l'attention des député(e)s au Synode de l'Union, des membres des conseils de paroisse, des pasteur(e)s, des catéchètes, des titulaires d'un poste diaconal, des organistes et des membres des comités/bureaux des arrondissements ecclésiastiques

---

	page
Sommaire	
Editorial	3
1 Synode d'été du 20 mai 2014 : ordre du jour	6
2 Rapport d'activité 2013 : multiples impulsions pour préparer l'avenir	7
3 Collecte de Pentecôte : « Trouver des places d'apprentissage et de travail en ces temps difficiles »	8
4 Installations : des changements dans 11 paroisses	9
5 Exposition biblique : patrimoine de l'humanité	10
6 Prochaine Circulaire : délai de rédaction 15 juin	11



Chère lectrice  
Cher lecteur

La lecture ces derniers mois de toutes les feuilles paroissiales et de la totalité des pages paroissiales dans « reformiert » m'a procuré une grande joie. Presque à l'unisson, ces publications ont mis en évidence la manière dont le Dimanche de l'Eglise de cette année – qui avait pour thème « Différents comme nous tous » – s'est révélé partout comme une expérience saisissante. Durant le temps de la Passion et de Pâques, je fus une nouvelle fois surpris par la diversité et la quantité des offres culturelles, musicales et spirituelles dans nos paroisses.

De telles observations tranquilisent et motivent à une époque où il reste quelques chantiers dans le protestantisme suisse :

**Au niveau suisse**, la révision de la constitution de la FEPS reste un thème prioritaire. Après que le projet préliminaire d'une nouvelle constitution eut été massivement critiqué, il faudra revoir fondamentalement la discussion sur la nouvelle constitution lors de l'assemblée des délégués en juin à Scuol (GR), avant que le conseil de la FEPS ne reprenne en main une nouvelle tentative d'un projet de constitution. Malheureusement, le

projet pour un nouvel organigramme de la FEPS, élaboré par le groupe de travail « structure et organisation » dont faisaient pourtant partie les cinq Eglises les plus importantes et les deux Œuvres d'entraide réformées EPER et PPP, n'a rencontré aucun intérêt. Une attitude qui suscite l'incompréhension et empêche d'avancer. Après tout, ces cinq Eglises paient environ 90% de toutes les dépenses de la FEPS. La suite des discussions retiendra toute notre attention.

Dans le canton de Zurich, le 18 mai a lieu la votation sur les impôts d'Eglise pour les personnes morales. Ceux-ci constituent pas moins de 50% de tous les moyens à disposition de l'Eglise réformée dans le canton de Zürich. L'issue de cette votation est déterminante : selon le résultat, il y aura des répercussions sur toute la Suisse réformée. Si les impôts pour les personnes morales tombent dans le canton de Zürich, certaines institutions réformées sur le plan suisse seront également en danger. Les médias réformés avec « Reformierte Presse » ou la Conférence pour la liturgie et le psautier par exemple devraient compter avec des réductions massives de l'Eglise zurichoise et –

en conséquence – des autres Eglises. En comparaison avec Zürich, les contributions des personnes morales dans le canton de Berne représentent moins qu'un cinquième des impôts d'Eglise, c'est-à-dire environ 30 millions sur un total d'environ 180 millions de francs.

Dans le canton Berne, la discussion sur la diminution des postes pastoraux en relation avec les décisions d'économie du conseil d'Etat et du Grand Conseil est en pleine effervescence. Diverses paroisses doivent s'attendre à une réduction de leurs postes pastoraux. Entre temps, arrondissements, paroisses, pasteur-e-s, président-e-s de paroisse et autres membres d'Eglise se sont annoncés et ont soumis leurs propositions. Le 20 mai prochain, le Conseil synodal soumettra au Synode un rapport intermédiaire sur les événements intervenus depuis le débat d'économie au Grand Conseil dans le dialogue entre la Direction des affaires ecclésiastiques et les Eglises nationales.

En coulisse, on discute intensivement des conséquences qu'aurait un changement de l'actuelle ordonnance sur la répartition des postes pastoraux dans les paroisses. La commission de planification des postes pastoraux est au travail, dirigée par le

délégué aux affaires ecclésiastiques et composée de délégations du Conseil synodal, de l'Association des paroisses, de la Pastorale et des pasteurs régionaux. Un groupe de travail interne à l'Eglise qui planche de son côté sur des propositions concernant la révision de l'ordonnance en question, est également très actif. Il va de soi que ces deux organes sont en contact étroit. Pour l'instant, aucune décision préalable n'est encore tombée, mais il est clair qu'un contrôle du nombre de membres aura lieu dans toutes les paroisses en 2015, et que les délais actuels pour des changements dans l'attribution des postes pastoraux seront écourtés, dans la mesure où cela est conforme au droit.

Le rapport de la maison Ecoplan est en cours de réalisation. Sur la base de celui-ci, une discussion devrait avoir lieu cette année au Conseil d'Etat et l'année prochaine au Grand Conseil pour savoir quelles seront à l'avenir les relations entre l'Etat et les Eglises nationales dans le canton de Berne. Le Conseil synodal a constaté avec satisfaction que la plupart des paroisses ont rassemblé leurs chiffres avec soin et les ont transmis.

Un collègue m'a écrit récemment : « Je te souhaite beaucoup de courage pour ta tâche

difficile. Il me tarde de savoir ce qu'il en sortira, mais je suis confiant que cette vieille 'barque' qu'est l'Eglise traversera aussi cette tempête ». Et une collègue écrit qu'il ne faut pas oublier « que Jésus-Christ est le fondement de notre Eglise et non pas le canton ».

Les deux ont raison et leurs affirmations donnent du courage. Mais le moment est pourtant venu de vérifier la navigabilité de la vieille « barque » et de regarder de plus près les structures en rapport avec le canton malgré le fondement porteur qu'est Jésus-Christ.

Puissions-nous y réussir ensemble dans la confiance en l'accompagnement avisé de Dieu !

Avec mes cordiales salutations

Pasteur Andreas Zeller, président  
du Conseil synodal

# 1

## Ordre du jour Synode d'été du 20 mai 2014

### Méditation et prière: Fraction libérale

1. Accueil par le président du Synode
2. Relations entre l'Eglise et l'Etat ; information
3. Procès-verbal du Synode d'hiver des 3 et 4 décembre 2013 ; adoption
4. Election d'un membre de la Commission d'examen de gestion ; élection complémentaire au siège de Hans-Ueli Schmocker, démissionnaire ; élection
5. Election de deux membres de la Commission du Synode de réflexion
  - 5.1 Election complémentaire au siège de Margrith Cavin-Peter, élue à la Commission des finances ; élection
  - 5.2 Election complémentaire au siège d'Eva Koschorke, démissionnaire ; élection
6. Election d'un scrutateur de la fraction des positifs ; élection complémentaire au siège de Hans-Ueli Schmocker, démissionnaire ; élection
7. Rapport d'activité 2013 ; approbation
8. Comptes annuels 2013 ; approbation
9. Dissolution du chapitre diaconal ; abrogation de l'article 145 du Règlement ecclésiastique (RE) et modification de l'article 145a RE ; première lecture et renonciation à une deuxième lecture ; décision
10. Association « Maison des religions – dialogue des cultures » poursuite du soutien au projet : position dans les charges « travail interreligieux » rapport intermédiaire ; approbation ; décision

### Interpellations nouvelles :

11. Motion des députés Andreas Aeschlimann et Hans Herren concernant la catéchèse spécialisée; meilleure répartition des coûts; transmission; décision
12. Postulats
13. Motions urgentes éventuelles
14. Postulats urgents éventuels
15. Interpellations

Eventuellement : résolutions, pétitions

## Information :

Le Synode ne siègera qu'un seul jour. Début mardi, 20 mai 2014, 8 heures 30.

*Monsieur Remo Ankli, conseiller d'Etat et chef du Département de la formation et de la culture du canton de Soleure s'adressera aux membres du Synode lors d'une allocution prévue à 14h.*

Les documents concernant le Synode sont à votre disposition sur notre site [www.refbejuso.ch](http://www.refbejuso.ch), sous : structures/synode/synode d'été 2014.

**2**

## Rapport d'activité 2013 Multiples impulsions pour préparer l'avenir

Dans le rapport d'activité 2013 qui vient de paraître, le président du Conseil synodal Andreas Zeller dresse un bilan : d'une part, il constate une effervescence de la base au sein de l'Eglise. D'autre part, il y a la réduction des postes pastoraux dans le cadre des mesures d'économie du canton. Cela signifie un grand écart entre mouvement de fond et réduction de postes. Andreas Zeller exprime son espoir que se dessinent des solutions à même de satisfaire tous ceux qui font volontiers appel aux services de l'Eglise nationale.

### 3

#### Collecte de Pentecôte « Trouver des places d'apprentissage et de travail... »

En 2014, le Conseil synodal consacre la collecte générale de Pentecôte au thème « *Trouver des places d'apprentissage et de travail en ces temps difficiles* ». Il s'engage ainsi en faveur d'adolescents et d'adultes ayant besoin d'une aide ciblée pour réussir leur entrée – ou leur retour – dans la vie active. Le Conseil synodal versera l'argent récolté à Pentecôte à parts égales aux trois institutions suivantes :

- au Centre Social Protestant pour la création d'un centre de consultation « SOS Travail », qui soutiendra surtout des personnes travaillant depuis de nombreuses années dans une entreprise de la partie francophone du territoire ecclésial et dont le poste semble menacé ;
- à l'association Christhof pour le financement de logements pour apprenants et des places d'apprentissage, dans le but d'accompagner les jeunes du canton de Soleure lors de leur fin de scolarité et leur entrée en apprentissage afin de structurer leur vie quotidienne ;
- à la FONDATION gad STIFTUNG Berne pour son projet « Gastro<sup>plus</sup> », qui permet à des jeunes présentant des déficits scolaires, sociaux ou d'intégration de suivre un apprentissage dans la gastronomie et s'efforce de trouver des solutions en cas d'apprentissage interrompu.

Aux yeux du Conseil synodal, chacun de ces trois projets est porteur d'espérance et possède de ce fait un fort lien avec Pentecôte. Le CS tient à ce que la collecte profite à des personnes dans chaque région de notre territoire ecclésial. Il remercie toutes et tous pour leur engagement et leurs dons.

Vous trouverez des informations complémentaires concernant ces trois institutions sous : [www.refbejuso.ch/structures/finances/collectes](http://www.refbejuso.ch/structures/finances/collectes).

L'appel à la collecte est joint à cette Circulaire.



# 4

## Installations Des changements dans 11 paroisses

Installation de la **pasteure Livia Karpati** (précédemment à l'hôpital de Soleure) et du **pasteur Cédric Rothacher** (précédemment à Täuffelen) le 16 février 2014 à l'église Geissberg de Langenthal, par le pasteur Rolf Weber, Luterbach.

Installation de la **pasteure Alexia Zeller** (précédemment à Saanen) le 23 février à l'église de Diemtigen, par le pasteur Matthias Inniger, Berne.

Installation de la **pasteure Bettina Kindschi** (précédemment pasteure dans une autre fonction) le 2 mars à l'église de Heimberg, par le pasteur Samuel Glauser, Kirchdorf.

Installation du **pasteur Patrick Olivier Wyssmann** (précédemment pasteur dans une autre fonction) le 16 mars à l'église de Rapperswil-Bangerten, par le pasteur Theo Leuenberger, Grosshöchstetten.

Installation du **pasteur Peter Raich** (nouveau au service des Eglises bernoises) le 23 mars à l'église de Walkringen, par le pasteur Martin Maire, Berne.

Installation du **pasteur Thomas Josi** (précédemment pasteur dans une autre fonction) le 6 avril à l'église de Spiez, par le pasteur Ruedi Heinzer, Spiez.

Installation de la **pasteure Barbara Brunner** (précédemment pasteure dans une autre fonction) le 27 avril à l'église St-Thomas de Liebfeld (paroisse de Köniz), par la pasteure Manuela Liechti-Genge, St-Ursanne.

Installation de la **pasteure Nora Blatter** (précédemment pasteure dans une autre fonction) dans la paroisse de Berne-Matthäus, le 11 mai à la maison de paroisse Bremgarten, par le pasteur Rolf Weber, Luterbach.

Installation du pasteur Renato Maag (nouveau au service des Eglises bernoises) le 1er juin à l'église de Nidau, par le pasteur Martin Koelbing, Muri.

Installation de la pasteure Doris Lehmann (précédemment pasteure dans une autre fonction) le 15 juin à l'église de Wasen, par le pasteur Donald Hasler, Granges.

#### Corrigendum :

Eva Leuenberger, pasteure à Amsoldingen (poste pastoral partagé avec le pasteur Martin Leuenberger), est également nommée à la paroisse de Jegenstorf-Urtenen. Elle a été installée le 23 février à l'église de Jegenstorf par le pasteur Christoph Vischer, Boll.

## 5

### Exposition biblique La Bible patrimoine de l'humanité

Présenter l'extraordinaire patrimoine culturel et spirituel qu'est la Bible non seulement pour nos Eglises, mais pour l'entier de nos sociétés de tradition chrétienne, est un défi que nous sommes sans cesse appelés à relever collectivement et aussi plus individuellement ou localement. Avec cette exposition créée par l'Alliance biblique française en collaboration avec l'Institut européen en science des religions et récemment achetée par la Conférence des Eglises romandes (CER), c'est désormais chose possible. Possible que vous organisiez la présentation de cette exposition dans votre paroisse, votre région pour faire événement. Pour les paroisses et institutions des Eglises membres de la CER, cette exposition est mise gratuitement à disposition et c'est la Société biblique suisse (SBS) qui en assure la gestion. Le papillon en annexe vous donne un premier aperçu du contenu de cette exposition très utilisable dans le cadre du catéchisme, puisqu'elle a été conçue pour des jeunes. Il vous fournit aussi les coordonnées pour les contacts avec la SBS ainsi que des données techniques pour que vous puissiez évaluer l'espace qui vous est nécessaire à cette présentation. C'est donc un nouvel outil qui vous est mis à disposition pour vous permettre de réaliser notre commune mission de diffusion de l'Evangile.

**6****Prochaine Circulaire  
Délai de rédaction 15 juin 2014**

Pour la Circulaire de juillet/août, le délai de rédaction est fixé au 15 juin 2014. Les envois à joindre à la Circulaire devront également être annoncés jusqu'au 15 juin aux Eglises réformées Berne – Jura – Soleure, Chancellerie, Service de la communication. Veuillez impérativement nous faire parvenir jusqu'au 20 juin au plus tard deux échantillons des papiers à envoyer !

Ces documents devront parvenir imprimés, photocopiés ou polycopiés avant le 23 juin à : Stämpfli AG Bern, Grafisches Unternehmen, Wölflistrasse 1, 3001 Berne, tél. 031 300 64 39. Seuls les articles et les documents reçus dans les délais pourront être pris en considération. Nous vous remercions de votre compréhension.

Berne, le 1er mai 2014, kfr/hhi/eg

AU NOM DU CONSEIL SYNODAL

Le président :



Andreas Zeller

Le responsable de la communication :



Hans Martin Schaer

## Documents joints à la présente Circulaire

	Pasteur(e)s et Prédicateurs/-trices	Président(e)s d'un conseil de paroisse ou d'un arrondissement	Moniteurs de catéchèse	Diacres	Député(e)s au Synode	Catéchètes	Autres personnes Intéressées
Appel de collecte : Pentecôte	X	X					
EPER : Dimanche du réfugié	X	X	X	X	X	X	X
Société biblique suisse : « Mobilisons-nous »	X	X	X	X	X	X	X
Papillon OEKU			X	X		X	

### Abonnez-vous à notre newsletter !

Notre newsletter « info refbejuso.ch » vous fournit des informations détaillées concernant des cours proposés, des manifestations, des annonces d'actualité. Vous avez la possibilité de l'abonner sous [www.refbejuso.ch/publications/newsletter.html](http://www.refbejuso.ch/publications/newsletter.html).

### Changements d'adresse

Merci de communiquer vos changements d'adresse dans les meilleurs délais aux Services centraux, [zd@refbejuso.ch](mailto:zd@refbejuso.ch), ou tél. 031 340 24 24. Si vous quittez une fonction, ayez la gentillesse de nous faire savoir qui vous y remplacera.